

Introduction

« Un ordre purement géographique paraissait devoir anéantir les liaisons politiques et morales des divers tableaux que nous avons à présenter; un ordre purement politique aurait nui à la description des montagnes, des mers, des fleuves, des climats. Comment concilier, en quelque sorte, ces deux méthodes? Il faut tenter plus d'une voie, il faut varier les moyens selon les obstacles qu'on se propose de vaincre. »

Conrad MALTE-BRUN, « Sur l'étude de la géographie en général, et sur le but, le plan et les divisions de cet ouvrage en particulier », *Géographie universelle*, livre premier, 5^e éd., Paris, Garnier Frères, 1852, p. 13.

Repenser la « seconde guerre de Cent Ans »

En 1792, un administrateur révolutionnaire anonyme décrit ainsi les relations entre la France et l'Angleterre : « Rivalité de domination dans les deux mondes, rivalité de commerce, rivalité de talent et de génie, tout semblait se réunir pour diviser ces deux puissances¹. » Le discours sur les deux modèles nationaux est en effet un passage obligé des récits de voyage, de la littérature économique ou de la propagande politique en France et en Angleterre au XVIII^e siècle. L'ancienne a été reprise par de nombreux historiens français et anglais, comme l'illustre le succès de l'expression « la seconde guerre de Cent Ans », censée avoir opposé les deux grandes puissances du temps entre 1689 et 1815. Né au XIX^e siècle, le syntagme fait de la période allant de la guerre de la Ligue d'Augsbourg à Waterloo un *continuum* dans les relations franco-anglaises. L'historien victorien J.-R. Seeley écrit par exemple en 1884 : « La vérité est que toutes ces guerres se groupent d'une manière tout à fait symétrique, et que toute cette période a été comme un siècle de rivalité gigantesque entre la France et l'Angleterre, comme une seconde guerre de Cent Ans². » Des historiens comme J. Meyer

1. AMAE, CPA 585, juin 1792, f° 82 v°.

2. SEELEY J. R., *L'expansion de l'Angleterre. Deux séries de lectures*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, 1901 (éd. anglaise : 1884), p. 30. Citons aussi l'ouvrage de BUFFINGTON Arthur Howland, *The Second Hundred Years War*, Londres, Greenwood Press, 1976 (1^e éd. : 1929).

et J. S. Bromley ont repris à leur compte cette vision du XIX^e siècle³, tandis que d'autres font usage de la figure rhétorique et l'utilisent pour son aspect accrocheur et commode, comme H. M. Scott⁴, ce qui explique aussi son succès dans les manuels universitaires. Linda Colley, quant à elle, rejette l'expression comme impropre, tout en décrivant les relations entre les deux États dans des termes proches :

« Puissances dominantes respectivement sur mer et sur terre, elles furent en guerre entre 1689 et 1697, et à une plus grande échelle et pour des enjeux plus importants entre 1702 et 1713, 1743 et 1748, 1756 et 1763, 1778 et 1783, 1793 et 1802 et, finalement, entre 1803 et la bataille de Waterloo en 1815. Et ce ne furent que les expressions les plus violentes d'une rivalité bien plus ancienne et à plusieurs niveaux [...]. Les Britanniques et les Français [...] ne purent jamais vivre ensemble pacifiquement, ni s'ignorer et voisiner de façon neutre. Le résultat fut moins une série de guerres conventionnelles et séparées, qu'un seul conflit particulièrement profond et prolongé⁵. »

Rares sont ceux qui, à l'instar de François Crouzet, réfutent l'expression⁶. En ramenant ainsi la relation entre les deux États à un conflit quasi-permanent, les auteurs amalgament plusieurs présupposés. On néglige ainsi le fait que 50 pour cent de la séquence 1689-1815, soit 64 années sur 127, sont des années de paix. La période souvent appelée « Entente cordiale », pendant les années 1716-1731, voit même une alliance franco-anglaise dans les affaires européennes. Le finalisme de la formule fait donc primer l'affrontement sur l'échange, la guerre sur le commerce. Or, dans certains domaines de l'historiographie franco-anglaise, ce type de discours a depuis longtemps été réévalué. Les études d'histoire littéraire ont mis l'accent sur les échanges intellectuels entre les deux pays, qui continuent en temps de guerre⁷. De même, en histoire économique et sociale, des travaux ont permis de repenser l'opposition entre les deux États, en questionnant l'idée d'une supériorité anglaise

3. MEYER J. et BROMLEY J.-S., « La seconde guerre de Cent Ans (1689-1815) », BÉDARIDA F., CROUZET F. et JOHNSON D. (éd.), *Dix siècles d'histoire franco-britannique : de Guillaume le Conquérant au Marché commun*, Paris, Albin Michel, 1979, p. 153-190.

4. SCOTT H. M., « The Second "Hundred Years War", 1689-1815 », *HJ*, vol. XXXV, n° 2, juin 1992, p. 433-469, dont le *review article* est bien plus nuancé que son titre ne le laisse penser.

5. COLLEY L., *Britons. Forging the Nation 1707-1837*, Londres, Vintage, 1996 (1^{re} éd. : 1992), p. 1-2.

6. CROUZET F., « The Second Hundred Years War: Some Reflections », in *FH*, vol. X, n° 4, décembre 1996, p. 432-450.

7. FALVEY J. et BROOKS W. (éd.), *The Channel in the Eighteenth Century: Bridge, Barrier, and Gateway*, Oxford, Voltaire Foundation, 1991 ; GRIEDER J., *Anglomaniya in France, 1740-1789: Fact, Fiction, and Political Discourse*, Genève, Droz, 1985 ; COHEN M. et DEVER C., *The Literary Channel: The Inter-National Invention of the Novel*, Princeton, Princeton UP, 2002. L'ouvrage de RAINSFORD D., *Literature, Identity and the English Channel*, Basingstoke, Palgrave, 2002, conforte en revanche les stéréotypes habituels : « French identities, at least since the Hundred Years War, happen to have been defined with special regularity in opposition to English ones (and vice versa), and the Channel is the most literal, unignorable site of that opposition » (p. 5).

pendant la première révolution industrielle⁸, et en montrant la similitude des processus de mobilité élitaires dans les villes françaises et anglaises⁹.

Du point de vue de l'histoire politique, en revanche, la France et l'Angleterre continuent à être décrites, en reprenant la propagande du temps, comme des « ennemis naturels et nécessaires¹⁰ ». Un tel discours décalque une croyance essentialiste du XVIII^e siècle, sur le caractère naturel de la compétition entre les États et, par extension, entre les nations. L'histoire comparée franco-britannique a longtemps été une histoire des images réciproques, comme en témoigne encore aujourd'hui le nombre des ouvrages consacrés aux stéréotypes nationaux, sous la forme d'anthologies ou de synthèses à destination du grand public¹¹. La portée des discours et des caricatures, les contextes dans lesquels ils sont formulés et l'ancrage social des locuteurs n'attirent pas toujours l'attention, ce qui n'empêche pas de conclure à la rivalité des deux peuples¹².

L'idée que la nation est le fruit d'une construction historique, et d'un contexte politique, économique et social spécifique, a pourtant depuis longtemps été formulée par les historiens marxistes¹³. Eric Hobsbawm suggérait ainsi d'étudier « la nation par en bas, c'est-à-dire du point de vue non pas des gouvernements ou des porte-parole et militants des mouvements politiques [...], mais par les gens ordinaires¹⁴ ». Ce programme n'a pas eu tellement d'échos concrets dans l'historiographie du fait national au XVIII^e siècle, qui reste centrée sur les élites, s'intéressant plus rarement à des horizons sociaux plus populaires. Le type de sources utilisées – essentiellement

8. La thèse classique est celle de CROUZET F., *De la supériorité de l'Angleterre sur la France, l'économique et l'imaginaire XVII^e-XX^e siècle*, Paris, Perrin, 1985. Sur la remise en cause du paradigme d'une diffusion de la révolution industrielle de l'Angleterre vers l'Europe, voir PRADOS DE LA ESCOSURA L. (éd.), *Exceptionalism and Industrialisation: Britain and Its European Rivals, 1688-1815*, Cambridge, Cambridge UP, 2004. L'opposition entre le libéralisme à l'anglaise et le colbertisme à la française a aussi été critiquée : MINARD P., « France "colbertiste" versus Angleterre "libérale" ? Un mythe du XVIII^e siècle », GENET J.-P. et RUGGIU F.-J. (éd.), *Les idées passent-elles la Manche ? Savoirs, représentations, pratiques, France-Angleterre, X^e-XX^e siècles*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2007, p. 197-210.

9. RUGGIU F.-J., *Les élites et les villes moyennes en France et en Angleterre (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1997.

10. BLACK J., *Natural and Necessary Enemies: Anglo-French relations in the eighteenth century*, Londres, Duckworth, 1986.

11. Pour nous limiter aux cinq dernières années, voir VION M., *Perfide Albion ! Douce Angleterre ? L'Angleterre et les Anglais vus par les Français du XIV^e siècle à l'an 2000*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2002 ; GUIFFAN J., *Histoire de l'anglophobie en France : de Jeanne d'Arc à la vache folle*, Rennes, Terre de brume, 2004 ; BERTAUD J.-P., FORREST A. et JOURDAN A., *Napoléon, le monde et les Anglais : guerre des mots et des images*, Paris, Autrement, 2004.

12. Voir cependant, pour un point de vue plus nuancé, TOMBS R. et TOMBS I., *That Sweet Enemy. The British and the French from the Sun King to the Present*, Londres, W. Heinemann, 2006.

13. Voir en particulier l'ouvrage très influent de ANDERSON B., *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002 (éd. anglaise : 1983).

14. HOBBSBAWM E., *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992 (éd. anglaise : 1990), p. 29, coll. « folio ». Avant lui, Pierre VILAR avait déjà montré l'intérêt d'une telle démarche : voir *La Catalogne dans l'Espagne moderne. Recherches sur les fondements économiques des structures nationales*, Paris, SEVPEN, 1962.

des ouvrages imprimés, pamphlets, journaux ou encore tableaux – , est sans doute à l'origine de ce biais¹⁵. Lorsque les représentations populaires sont évoquées, c'est souvent par opposition aux élites, suivant un déterminisme sociologique dont Roger Chartier a montré les limites¹⁶. Gerald Newman oppose ainsi le cosmopolitisme de la noblesse britannique à la « tradition contraire de la xénophobie et du sentiment anti-français, particulièrement forte en bas de la société. Les sentiments insulaires et anti-Français de la "populace" du XVIII^e siècle sont légendaires¹⁷ ». Aucune étude concrète ne vient appuyer cette affirmation.

L'histoire des identités nationales, qui s'est développée en France et en Angleterre depuis une décennie, n'échappe pas totalement à cette tendance. La démarche de Linda Colley en est un exemple. Cette historienne applique ainsi à l'identité britannique un paradigme défini par l'anthropologue norvégien Frederik Barth sur les identités ethniques, toujours élaborées en opposition contre une altérité¹⁸. Dans ce cadre, la construction de la *Britishness* au XVIII^e siècle s'expliquerait notamment par l'hostilité constante envers la France, qui transcende les clivages sociaux et culmine avec les guerres de la Révolution et de l'Empire : « [Les Britanniques] finirent par se définir comme un seul peuple non pas à cause d'un quelconque consensus politique ou culturel interne, mais plutôt en réaction contre l'Autre au-delà de leurs côtes¹⁹. » Contrairement à Barth, qui montrait la fluidité et l'évolution de ces interactions, les oppositions nationales sont ici fixées dans des symboles et dans une mémoire collective. On trouve une lecture similaire sur la France. D'après Liah Greenfeld, c'est « le ressentiment contre l'Angleterre qui a façonné les fondations idéologiques de la conscience nationale française²⁰ », tandis que pour Edmond Dziembowski, « la France reste bel et bien majoritairement anglophobe. Le sentiment d'aversion envers l'Angleterre dépasse largement

15. Sur la France au XVIII^e siècle, la plupart des travaux portant sur la nation ressortissent à l'histoire des idées ou à l'histoire intellectuelle : voir GUIOMAR J.-Y., *La nation entre l'histoire et la raison*, Paris, La Découverte, 1990 ; BELL D., *The Cult of the Nation in France. Inventing Nationalism, 1680-1800*, Cambridge, Harvard UP, 2001.

16. CHARTIER R., « Histoire intellectuelle et histoire des mentalités. Trajectoires et questions », *RS*, n° 111-112, juillet-décembre 1983, p. 293 (rééd. dans *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998).

17. NEWMAN G., *The Rise of English Nationalism. A Cultural History 1740-1830*, New York, St Martin's Press, 1987, p. 37. Ce topos a pourtant été réévalué pour des périodes antérieures. Voir GOOSE N., « "Xenophobia" in Elizabethan and Early Stuart England: An Epithet Too far? », ID et LUU L. (éd.), *Immigrants in Tudor and Early Stuart England*, Brighton, Sussex Academic Press, 2005, p. 110-135. Référence donnée par Penny Corfield, que je remercie.

18. Voir son essai classique « Ethnic groups and boundaries » (1969), reproduit dans POUTIGNAT P. et STREIFF-FENARD J., *Théories de l'ethnicité*, suivi de *Les groupes ethniques et leurs frontières*, Paris, PUF, 1995.

19. COLLEY L., *Britons...*, op. cit., p. 6. Voir aussi ID., « Britishness and Otherness: An Argument », *JBS*, vol. XXXI, n° 1, janvier 1992, p. 309-329.

20. GREENFELD L., *Nationalism. Five Roads to Modernity*, Harvard, Harvard UP, 1992, p. 180.

la simple question des convictions politiques²¹ ». Dans tous les cas, les relations franco-anglaises sont donc figées sur un mode hostile, sans chercher à définir sociologiquement la sphère de pertinence des stéréotypes.

La Manche, une frontière naturelle?

Cette opposition de très longue durée, valable quels que soit les espaces sociaux de référence, est cristallisée dans le déterminisme de la géographie. Les deux pays sont séparés par une barrière physique redoublée d'une frontière politique et culturelle : la Manche est une césure symbolique et matérielle, qui résume tous les antagonismes franco-anglais. Cette façon de lire l'espace a traversé les deux derniers siècles. Dans son *Tableau de la France* (1833), c'est à l'intérieur d'un développement sur l'antagonisme franco-anglais que Jules Michelet décrit la symétrie des côtes :

« La grande lutte politique a longtemps été entre la France et l'Angleterre. Ces deux peuples [*sic*] sont placés front à front comme pour se heurter; les deux contrées, dans leurs parties principales, offrent deux pentes l'une en face de l'autre; ou si l'on veut, c'est une seule vallée dont la Manche est le fond. Ici la Seine et Paris; là Londres et la Tamise. Mais l'Angleterre présente à la France sa partie germanique; elle retient derrière elle les Celtes de Galles, d'Écosse et d'Irlande. La France, au contraire, oppose un front celtique à l'Angleterre. Chaque pays se montre à l'autre dans ce qu'il a de plus hostile²². »

À l'époque, cette rhétorique n'est guère originale, alors que l'anglophobie républicaine est massive, mais il est remarquable d'observer que, de même que le topos de la « seconde guerre de Cent Ans » se transmet aux historiens, celui de la Manche comme frontière naturelle, à la fois physique et ethnique, se transmet au XIX^e siècle à tous les géographes influencés par Michelet. Ainsi chez Élisée Reclus ou Paul Vidal de la Blache²³. L'opposition entre les Celtes et les Anglo-Saxons mêle des traits psychologiques, des considérations historiques et le déterminisme spatial du milieu naturel. Du côté anglais aussi, les débats sur la conquête et le joug normand (*Norman Yoke*), à partir du roman historique de Walter Scott, *Ivanhoé* (1819), radicalisent l'opposition entre les Anglo-Saxons insulaires et les Celtes ou Gaulois français²⁴.

21. DZIEMBOWSKI E., *Un nouveau patriotisme français, 1750-1770 : la France face à la puissance anglaise à l'époque de la guerre de Sept ans*, Oxford, Voltaire Foundation, 1998, p. 17.

22. MICHELET J., *Le Tableau de la France. Géographie physique, politique et morale*, 1833, p. 3.

23. « L'Angleterre présente à la France sa partie allemande; elle retient les Celtes dans ses péninsules lointaines et dans l'île occidentale : le contraste des deux peuples se fait sans transition ethnique des deux côtés du détroit » : RECLUS É., *Géographie universelle*, 1879, p. 355; « Ce fut, à la place du celtisme refoulé le germanisme que la France vit s'établir sur la côte qui lui fait face. Ainsi une zone d'étroit contact entre le monde roman et le germanisme se constitua au seuil de la mer du Nord » : VIDAL DE LA BLACHE P., *Tableau de la Géographie de la France*, Paris, Hachette, 1908 (1^{re} éd. : 1903), p. 58.

24. SIMMONS C., *Reversing the Conquest. History and Myth in Nineteenth-Century British Literature*, New Brunswick, Rutgers UP, 1990.

L'insistance sur la discontinuité physique entre la France et l'Angleterre souligne l'affrontement des civilisations.

Si l'insularité est un fait physique incontestable, ses effets géographiques résultent pourtant d'une construction historique de longue durée : « Ce que l'on peut appeler l'insularisation de l'Angleterre fut [...] un long processus, impliquant une réflexion sur soi²⁵. » Malgré la réflexion enclenchée chez les historiens de langue anglaise sur la *Britishness*, l'assimilation automatique entre l'insularité et la singularité britannique est rarement questionnée. En Angleterre, la vision *whig* de l'histoire, qui reposait sur la survalorisation du passé anglo-saxon et fondait la spécificité de l'histoire insulaire, n'a été qu'en partie déconstruite par les historiens de la *New British History*²⁶. Dans son article fondateur de 1975, John Pocock proposait d'adopter une perspective « archipélagique », inscrivant l'histoire anglaise dans un ancrage plus large, britannique mais aussi impérial²⁷. Mais cette histoire insulaire tourne comme naturellement le dos à l'Europe. En effet, d'après cet historien néo-zélandais, « une histoire qui se déroule dans une situation insulaire peut, pour des raisons qui ne sont pas seulement verbales, être étudiée isolément²⁸ ». En France, l'interprétation de l'insularité anglaise a opposé les tenants du déterminisme et du possibilisme. En 1922, dans *La Terre et l'évolution humaine*, Lucien Febvre s'appuie sur cet exemple pour montrer l'absurdité de l'idée de frontières naturelles :

« Ces limites naturelles [...], ce sont d'abord des bras de mer, ou des océans. De toutes les frontières possibles, elles semblent les plus évidentes pour ainsi dire, les plus indiscutables. [...] Toute frontière "naturelle" peut être violée. La mer n'a point empêché les Normands de Guillaume d'aller attaquer dans leur île les Saxons de Harold²⁹. »

Inversement, Fernand Braudel revendique un certain déterminisme géographique dans sa description de la Manche³⁰. Dans *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* (1979), le rôle géographique de la mer se décline à la fois en fonction des relations politiques entre la France et l'Angleterre, et

25. GINZBURG C., *No Island Is an Island. Four Glances at English Literature in a World Perspective*, New York, Columbia UP, 2000, p. 42.

26. Voir SAMUEL R., « Four Nation History », *Island Stories. Unravelling Britain. Theatres of Memory*, vol. II, Londres, Verso, 1998, p. 21-40.

27. POCOCK J. G. A., « British History: A Plea for a New Subject », *JMH*, vol. XLVII, n° 4, décembre 1975, p. 601-621. L'appel de POCOCK a été largement entendu à partir de la fin des années 1980 : voir BURGESS G., « Introduction – The New British History », BURGESS G. (éd.), *The New British History. Founding a Modern State 1603-1715*, Londres/New York, I. B. Tauris, 1999, p. 1-29.

28. POCOCK J. G. A., « The Limits and Divisions of British History: In Search of the Unknown Subject », *AHR*, vol. LXXXVII, n° 2, avril 1982, p. 317. Pour une critique de cette tendance à reproduire les visions impériales de la fin du XIX^e siècle : ARMITAGE D., « Greater Britain: A Useful Category of Historical Analysis? », *AHR*, vol. CIV, n° 2, avril 1999, p. 427-445.

29. FEBVRE L., *La Terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1970 (1^{re} éd. : 1922), p. 325-336.

30. Voir la critique de DOSSE F., *L'histoire en miettes. Des « Annales » à la « nouvelle histoire »*, Paris, Pocket, 1997 (1^{re} éd. : 1987), p. 128-138.

en fonction de la supériorité supposée d'un modèle sur l'autre. L'insularité est d'abord un phénomène historique. La guerre de Cent Ans se déroule « dans l'espace anglo-français », et « c'est seulement ensuite que l'Angleterre, sans en avoir eu conscience sur le moment, est devenue une île [...], entendez un espace autonome, distinct du continent³¹ ». Mais une fois que l'Angleterre a perdu ses possessions en Guyenne, en Normandie et dans le Calaisis, la logique de l'argumentation s'inverse, et la géographie valide l'opposition archétypale de deux modèles de développement nationaux : « Dès lors, les jeux sont faits. La Manche, le Pas de Calais, la mer du Nord sont devenus une coupure, un "boulevard flottant" protecteur³². » Dans *L'identité de la France* (1986), Fernand Braudel continue cette ligne d'analyse : « Si une frontière est rupture, cassure de l'espace, qui n'aurait la certitude, quittant Calais ou arrivant à Douvres, soit de quitter une frontière, soit d'en rencontrer une autre ? » Il ajoute, en une formule qui résume bien toute la distance qui le sépare de Lucien Febvre, que « les frontières maritimes existent qui, celles-là, sont sans conteste naturelles³³ ». Si le débat entre déterminisme et possibilisme en histoire ne se formule plus aujourd'hui exactement dans les mêmes termes, savoir de quelle manière s'articulent « la configuration des sociétés et celle de l'environnement³⁴ » reste une question pertinente.

Où passe la limite entre deux entités, qui rend possible d'en penser la comparaison ? Parmi les présupposés inhérents à toute comparaison franco-anglaise, la frontière naturelle est l'un de ces nœuds qu'il faut dénouer, car il consolide la tendance à l'exceptionnalisme propre à toute histoire nationale. L'idée que les divisions entre les deux États sont une donnée brute ne méritant pas même d'être questionnée ne s'est imposée que lentement. Les Français et les Anglais du XVIII^e siècle partageaient-ils cette opinion ? Afin de mettre à l'épreuve les discours sur la rivalité franco-anglaise et la seconde guerre de Cent Ans, on peut étudier la confrontation au contact des deux États, sur cette zone indéfinie, mouvante et à géométrie variable qu'est la mer. De la sorte, ce n'est plus l'affrontement qui est mis au cœur

31. BRAUDEL F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV^e-XVIII^e siècle*, vol. 3 : *Le temps du monde*, Paris, Armand Colin, 1979, p. 434.

32. *Ibid.*, p. 435. Comme Steven Kaplan l'a montré, pour Fernand Braudel, l'Islam est synonyme de régression et de barbarie ; de même, la *success-story* anglaise s'appuie sur le dynamisme de son capitalisme commercial, tandis que la France souffre du capitalisme frileusement terrien de ses élites : KAPLAN S. L., « Long-Run Lamentations: Braudel on France », *JMH*, vol. LXIII, n° 2, juin 1991, p. 341-353.

33. BRAUDEL F., *L'identité de la France. Espace et histoire*, Paris, Arthaud-Flammarion, 1990, p. 327. Cette vision des relations franco-anglaises, Braudel l'a puisée dans la production historiographique du début du XX^e siècle, comme dans le « toujours passionnant *Manuel historique de politique étrangère* d'Émile Bourgeois [qui] raconte cette hésitation dramatique de la France entre terre et mer, sans cesse résolue du mauvais côté » (*L'identité de la France*, p. 330). Ce dernier présente le XVIII^e siècle comme celui de la « rivalité » franco-anglaise, « qui a commencé en 1688, [et] a été comme une sorte de guerre de Cent Ans » : BOURGEOIS É., *Manuel historique de politique étrangère*, tome I : 1610-1789. *Les origines*, Paris, Belin, 1911, 5^e éd., p. 579.

34. LEPETIT B., « Espace et histoire », dans *Carnet de croquis. Sur la connaissance historique*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 129-141.

du questionnaire, mais bien la validité de l'opposition des deux modèles nationaux. L'histoire comparée présuppose traditionnellement l'existence de la frontière nationale, et débouche souvent sur le constat de la différence ou de l'identité, *de part et d'autre* de celle-ci. Pour comprendre les multiples interactions et transferts entre la France et l'Angleterre, il est fructueux de réfléchir à l'échelle de la Manche elle-même, synapse autant que barrière³⁵.

Une frontière liquide

Contrairement à la plupart des espaces maritimes du globe, la Manche n'a fait l'objet d'aucune monographie académique : la mer du Nord, l'océan Indien ou la mer Noire ont leurs historiens³⁶, tandis que la Méditerranée et l'Atlantique ont même donné leur nom à des courants historiographiques en plein développement. Si l'on se fie à la production éditoriale, cette mer est une affaire exclusivement anglaise. En français, les seules histoires de la Manche sont des histoires régionales, consacrées au département du même nom. En anglais en revanche, l'objet a depuis longtemps suscité l'écriture d'essais ou de synthèses destinées au grand public, et l'intérêt ne semble jamais se tarir³⁷. Cette distorsion reflète des représentations de l'espace très différentes : la Manche est un lieu de mémoire de l'histoire anglaise puis britannique, et aujourd'hui atlantique. La façon dont la décrit Reginald Hargreaves en 1959 illustre bien cette captation : « La majorité des premiers colons d'Amérique du Nord étaient d'origine britannique ; et donc l'histoire de la Manche est l'héritage commun des Britanniques et des Américains³⁸. » L'oubli de la France et de l'Europe est significatif. En France justement, la Manche n'est jamais qu'une frontière parmi d'autres, dont le capital symbolique est dérisoire par rapport aux Pyrénées, à la Méditerranée ou au Rhin

35. C'est cette approche décentrée de la frontière pyrénéenne qu'a suivie Peter SAHLINS dans *Frontières et identités nationales. La France et l'Espagne dans les Pyrénées*, Paris, Belin, 1996 (éd. anglaise : 1989).

36. Voir par exemple MCPHERSON K., *The Indian Ocean: a history of people and the sea*, Oxford, Oxford UP, 1995 ; KING C., *The Black Sea: a political and social history*, Oxford, Oxford UP, 2003. Tous les travaux de Pierre Jeannin s'articulent autour de l'idée d'une aire économique centrée sur la mer du Nord : voir *L'Europe du Nord-Ouest et du Nord aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1987 (1^{re} éd. : 1969).

37. Dans la deuxième moitié du xx^e siècle, huit ouvrages ont été publiés en anglais sur le sujet : UNWIN P., *The narrow sea: barrier, bridge and gateway to the world. The history of the English Channel*, Londres, Headline, 2003 ; SMITH H., *The English Channel: a celebration of the Channel's role in England's history*, Upton-Upon-Severn, Images, 1994 ; CALDER N., *The English Channel*, Londres, Chatton & Windus, 1986 ; HARRISON S., *The Channel*, Glasgow/Londres, Collins, 1986 ; BRADFORD E. D. S., *Walls of England: the Channel's 2000 years of history*, Londres, County Life, 1966 ; MOREY G., *The English Channel*, Londres, Muller, 1966 ; HARGREAVES R., *The Narrow Seas*, Londres, Sidgwick and Jackson Limited, 1959 ; WILLIAMSON J. A., *The English Channel: A History*, Londres, Collins, 1959.

38. HARGREAVES R., *ibid.*, n. p.

par exemple³⁹. Ce statut très différent de la même mer dans les deux pays ne peut être expliqué que dans une perspective d'histoire comparée attentive aux interactions, centrée sur la période où s'opère cette différenciation, entre la fin du XVII^e siècle et le début du XIX^e siècle.

En mettant la Manche au cœur des relations franco-anglaises, il s'agit d'articuler deux thématiques : une histoire d'un espace maritime et une histoire des relations internationales. Ceci impose d'adopter une lecture à double sens des rapports entre la mer et les hommes. En effet, la relation franco-anglaise et ses aléas politiques et économiques influencent la vision de l'espace et son utilisation, mais l'espace détermine en partie les actions des hommes. Le concept de frontière permet de tenir ensemble ces deux dimensions. La validité du concept appliqué à la Manche est discutable, s'il s'agissait de chercher de la sorte à confirmer l'infranchissable barrière séparant la France et l'Angleterre. Comme le montrait déjà Lucien Febvre dans son article classique de 1928, « la frontière littorale [...] n'a rien de géographique, [...] ni de "naturel" ». Elle est conventionnelle⁴⁰ ». Loin d'être figée par la géographie physique ou par la géopolitique, la frontière maritime est une zone dynamique plus qu'une ligne, ce qui impose de varier la focale en fonction des enjeux. Selon les lieux et les moments, c'est une barrière, une interface ou un territoire⁴¹.

En plaçant ainsi la comparaison franco-anglaise à l'échelle de la Manche, ce sont deux questions qu'il faut reformuler. Il s'agit d'abord de comparer le processus de construction de deux États-Nations sur leurs périphéries maritimes. Au XVIII^e siècle, les États commencent à faire coïncider leurs limites symboliques et juridico-politiques. Daniel Nordman a ainsi démontré, dans une étude de très longue durée, que le processus de fixation des confins territoriaux est lié à la modification des conceptions géographiques de l'espace national. Si la conscience territoriale de la France est déjà achevée au XVII^e siècle, c'est dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle que commence « l'ère de la délimitation⁴² ». Plusieurs modèles de frontières

39. Les premiers travaux sur les frontières de France se sont surtout intéressés au fleuve franco-allemand, à la suite des articles pionniers de Gaston Zeller, qui montrait l'élaboration historique du mythe des frontières naturelles : ZELLER G., « La monarchie de l'Ancien Régime et les frontières naturelles », *RHM*, n° 8, 1933, p. 305-333 ; ID., « Histoire d'une idée fausse », *RS*, n° 11, 1936, p. 115-131 ; DEMANGEON A. et FEBVRE L., *Le Rhin. Problèmes d'histoire et d'économie*, Paris, Colin, 1935. Michel MOLLAT DU JOURDIN avait déjà noté cette différence : « Le front de mer français développé sur plus de cinq mille kilomètres retient rarement l'attention des historiens des frontières » : « Le front de mer », NORA P. (éd.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, t. II, 1997 (1^{re} éd. : 1992), p. 2722. On trouvera des points de vue récents sur cette historiographie dans : SAHLINS P., « Natural Frontiers Revisited: France's Boundaries since the Seventeenth Century », *AHR*, vol. XCV, n° 5, décembre 1990, p. 1423-1451 ; NORDMAN D., *Frontières de France. De l'espace au territoire XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1998, p. 88-105.

40. FEBVRE L., « Frontière : le mot et la notion », *RS*, n° 45, juin 1928, reproduit dans *Pour une Histoire à part entière*, Paris, EHESS, 1962, p. 19.

41. LÉVY J., « Frontière », ID. et LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003 (<http://espacestemp.net/document840.html>).

42. NORDMAN D., *Frontières de France...*, *op. cit.*, p. 283-359.

terrestres, l'Alsace, les Pyrénées, la Lorraine, le Nord, sont ainsi différenciés : la question reste posée de savoir si la définition des frontières maritimes valide le même schéma. En Angleterre, la simplification du maillage administratif sur le territoire a commencé avant le XVIII^e siècle, mais la question de la délimitation des périphéries n'a guère suscité l'attention, sans doute parce qu'elle semble être une évidence pour une île. L'un des axes de la recherche a donc consisté à voir comment se rencontrent et interagissent sur un même espace maritime deux processus de territorialisation étatique distincts et toujours inachevés⁴³.

Le second enjeu consiste à comprendre les rapports qu'entretiennent les populations françaises et anglaises, au-delà des discours sur la haine nationale qui fleurissent pendant la période. On ne peut pleinement comprendre les pratiques de ces populations si l'on conçoit la frontière comme une simple ligne séparatrice entre des États. Confins par rapport à l'État central, la frontière est aussi un espace structuré par le contact avec l'étranger. Les anthropologues ont montré que les frontières sont des zones de négociations, qui ne sont pas de simples extensions de la souveraineté étatique : elles ont une épaisseur propre, une histoire et une culture parfois antagonistes avec l'État central⁴⁴. Le fait d'habiter sur la frontière, telle qu'elle est définie par les États, suffit-il à développer un sentiment identitaire de frontalier et un sentiment de différence avec l'étranger ? Si la frontière pose la question de la distance physique, elle pose donc aussi celle de la distance mentale. Les deux démarches peuvent être conciliées, comme l'a montré le travail de Peter Sahlins sur la Cerdagne franco-espagnole⁴⁵.

La difficulté de tracer dans la Manche une limite inter-étatique ne révèle-t-elle pas aussi la complexité des appartenances des Français et des Anglais ? Le clivage national/étranger n'a pas le même sens partout, pour tous et à tout moment. Et dans quelle mesure le rapport à la mer, lieu d'activités originales, rapproche-t-il les populations littorales, à la fois dans un même État et de part et d'autre de la mer ? Le voisinage du même élément physique suffit-il à construire des identités communes, qui transcendent les appartenances à des États différents ? Le risque existe ici de fuir un déterminisme géographique, celui de la mer comme discontinuité, pour un autre, la mer comme lien. En effet, comme l'a montré Alain Cabantous, « la contiguïté d'une terre et d'un océan ne suscite pas nécessairement des relations étroites, des aventures durables ou mêlées parce que proches entre l'espace et les hommes⁴⁶ ». Il faut donc réfléchir

43. Par territorialisation, on entend une appropriation de l'espace maritime par un pouvoir, d'ordre politique, économique ou juridique.

44. WILSON T. M. et DONNAN H. (éd.), *Border Identities. Nation and state at international frontiers*, Cambridge, Cambridge UP, 1998, p. 11.

45. SAHLINS P., *Frontières et identités...*, *op. cit.*

46. CABANTOUS A., *Les citoyens du large. Les identités maritimes en France (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Aubier, 1995, p. 22-23. Voir aussi ID., « L'histoire maritime : objet de recherche ou leurre historiographi-

à des échelles très fines, tenant compte de la variété des milieux physiques et des pratiques sociales.

Une telle démarche impose une chronologie double, à la fois la durée séculaire de la territorialisation de l'espace maritime et l'éclairage bref sur certains moments forts de la confrontation franco-anglaise au XVIII^e siècle. Questionner le discours de la seconde guerre de Cent Ans implique d'en interroger les césures majeures sans pour autant choisir des bornes chronologiques exclusivement indexées sur les relations diplomatiques entre la France et l'Angleterre. En effet, la spécificité des frontières maritimes, par rapport aux frontières terrestres, est de ne pas concerner que deux États en vis-à-vis⁴⁷. C'est donc un long XVIII^e siècle, en amont comme en aval, dont les bornes sont volontairement laissées floues pour l'instant, qui a guidé la recherche. La longue durée nécessite de survoler certaines périodes, en privilégiant les moments-charnière ou moins bien balisés par l'historiographie. L'enquête sera donc menée en trois étapes, chacune ayant un cadre temporel et spatial propre.

Il faut d'abord comprendre à quel moment la Manche est devenue une mer franco-anglaise, au sens d'un élément fondamental de subdivision entre les deux États. Le lent processus qui voit s'imposer cette représentation géographique fera l'objet de notre première partie, *La frontière inventée*.

Nommer et découper l'espace correspondent à des enjeux politiques et juridiques précis, et le deuxième volet de l'étude – *La frontière imposée* – est centré sur la question de la délimitation de la mer par les États. Bien que les États harmonisent progressivement leurs limites internes, c'est beaucoup plus difficile sur mer, en raison de la spécificité du milieu physique, mais aussi de l'impossibilité de parvenir à un quelconque accord sur ce que doivent être les eaux territoriales françaises et anglaises.

Dans tous les cas, les populations ne sont jamais passives face aux politiques étatiques, et tentent d'exploiter la fluidité des limites à leur profit. Dans un troisième temps – *La frontière abolie?* –, c'est donc la Manche telle qu'elle est vécue qui fait l'objet de la réflexion. Les mobilités transfrontalières découpent un nouvel espace, s'affranchissant en partie des limites juridiques, politiques et militaires. L'étude des flux d'hommes et de marchandises montre en effet que les contacts de part et d'autre de la frontière sont parfois plus importants qu'à l'intérieur de celle-ci.

que? », VILLAIN-GANDOSSI C. et RIETH É. (dir.), *Pour une histoire du "fait maritime" : sources et champs de recherche*, Paris, CTHS, 2001, p. 39-40.

47. LACOSTE Y., « Littoral, frontières marines », *Hérodote*, n° 93, 2^e trimestre 1999, p. 14.